

Image not found or type unknown



Dépot vente d'une moto chez un commerçant

Par **globule**, le **09/01/2009** à **17:24**

bonjour, rnj'ai mis en dépôt vente une moto (sans mandat de vente) a vendre chez un commerçant. rn4 mois après, je demande a ce commerçant ou il en est avec la vente : rnRéponse : J'ai encaissé la commission de 150 € sur la vente, mais pour le reste, voyez avec le client. rnrnQue pensez vous de cette attitude ? rnQuelle position prendre sur ce sujet ? rnrnmerci pour votre réponse